

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Restructuration du secteur débutant du Margériaz- Aillons 1 400

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Syndicat Mixte des Stations des Bauges

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Michel Frugier

RCS / SIRET

2 5 7 | 3 0 1 | 7 2 1 | 0 0 0 3 7

Forme juridique

Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
43. b) Pistes de ski, remontées mécaniques et aménagements associés	Le projet prévoit l'aménagement de 1,1 ha de pistes hors site vierge

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet de réaménagement de restructuration du secteur débutant du Margériaz – Aillons 1400 prévoit :

- Le remplacement des téléskis Raffou et Dégotin par un unique tapis roulant couvert
- L'élargissement du départ de la piste ludique « karst »
- La reprise des pistes débutant du secteur pour caler au nouveau tapis
- La mise en place le long du tapis d'une piste de luge servant également de piste d'évacuation du tapis en cas de panne / secours
- La mise en place d'un petit local de stockage au pied du tapis

4.2 Objectifs du projet

La station de Aillon 1400 / Margériaz est un site idéal pour l'apprentissage du ski alpin, grâce à des pentes naturellement faciles (niveau vert / bleu). Le secteur débutant au pied de pistes, faisant l'objet d'un forfait spécial, est composé d'un tapis roulant au Nord du parking, et des deux téléskis à perches fixes de Raffou et Dégotin sur la partie Sud du front de neige.

L'étude générale engagée sur les orientations à donner au domaine skiable a identifié le besoin d'augmenter la capacité et de rénover cet espace débutant, dont les téléskis datent de 1981 et ne répondent plus à la demande actuelle de la clientèle.

Profitant de ce remplacement, la station souhaite également revoir l'organisation des flux sur ce secteur afin de créer une véritable zone de ski tranquille close et sécurisée pour les débutants.

Enfin, la mise en place d'un tapis permet d'imaginer de nouvelles pratiques sur la zone en plus du ski, notamment la création d'une piste de luge sur neige de long de l'appareil, ainsi que la mise en valeur de la piste ludique « Karst ».

Ainsi les objectifs du projet sont :

- Amélioration de l'espace débutant actuel pour plus de confort et de sécurité pour la clientèle
- Rationalisation des appareils (remplacement des 2 téléskis par un unique tapis),
- Optimisation des pistes (meilleure utilisation et suppression des croisements accidentogènes).
- Diversification d'activités par la création d'une piste de luge, l'amélioration de la piste ludique Karst

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet consiste au démontage des téléskis du Raffou et dégotin qui sera remplacé par un tapis unique.

Le projet engendre des terrassements sur une surface totale de 1,1 ha. Le volume déblai/remblai est équilibré et la hauteur maximal des affouillements est de 3,2 mètres. Ces terrassements englobent ceux liés au tapis et aux reprises de pistes.

Le projet engendre le défrichement de 0,47 ha de boisement (une demande d'autorisation de défrichement sera déposée)

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'utilisation du secteur débutant est optimisé mais reste inchangé.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire pour le tapis et à une déclaration préalable pour les terrassements.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface totale des terrassements : 11 000	m ²
Volume de déblai/remblai : 4 800	m ³
Hauteur maximal des affouillements : 3,2	m
Hauteur maximal des exhaussements : 4,6	m
Longueur du tapis selon la pente : 192	m
Surface totale de défrichement : 4 700	m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Domaine skiable Aillons-Margériaz
1400
73340 Aillon-le-jeune

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 4 5 ° 3 8 ' 2 9 " 94 Lat. 0 6 ° 0 3 ' 4 6 " 98

Point d'arrivée :

Long. 4 5 ° 3 8 ' 2 6 " 06 Lat. 0 6 ° 0 3 ' 3 7 " 15

Communes traversées :

Aillon-le-jeune

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone de projet est concernée par la Znieff de type I « Plateau du Margérian » et la Znieff de type II « Chainons occidentaux des Bauges ».
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La station se situe dans le Parc Naturel régional du massif des Bauges. Le parc a émis des préconisations dans le cadre du projet qui ont été prise en considération dans le dossier. Le parc est intervenu sur le terrain afin de vérifier la présence ou non de zones ou espèces sensibles (passages le 11 et le 12 juin 2020 sur site)
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de projet n'est pas concernée par des sites Natura 2000. Le site le plus proche est le Mont Colombier (N°FR8212015) qui se situe à plus de 2,5 km.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est équilibré en terme de déblai/remblai.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les terrassements se situent en partie sur des pistes de ski existantes. Suite aux travaux, la piste sera revégétalisée et les espèces autochtones vont recoloniser les milieux. Un protocole pour la revégétalisation a été intégré dans le CCTP du projet. Le mélange sera de type "prairies de fauche" en privilégiant les graines d'origines locale. La composition de ce dernier sera validée par le Parc des Bauges. Une zone de lapiaz à proximité de la zone de projet sera mise en défens. L'effet le plus prégnant du projet est le défrichement de 0,47ha de boisement. Une mesure compensatoire au titre du code forestier sera mise en place.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet peut engendrer un dérangement des activités agricoles et une diminution temporaire des terres utilisées pour l'agriculture sur le domaine. Une concertation devra être effectuée avec les agriculteurs de la zone de projet. Le projet engendre 0,47 ha de boisement. Une demande d'autorisation de défrichement sera donc déposée dans le cadre de ce projet.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la réalisation des travaux, des engins de chantier devront se rendre sur la zone de projet. Ces déplacements seront limités à la durée du chantier. Un plan de circulation et de stationnement sera mis en place pendant toute la durée du chantier.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les engins vont engendrer du bruit par leur utilisation. Cependant, la zone de projet est éloignée des habitations existantes.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement des engins de chantier (pelles, camions, 4x4) pourront engendrer des vibrations lors des terrassements.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La zone de projet est concernée par des terres à usages agricoles. Une concertation devra être effectuée avec les agriculteurs de la zone de projet. L'emprise du terrassement, qui sera revégétalisée, retrouvera sa fonction agricole les années suivantes.</p> <p>Le projet engendre la coupe de 0,47 ha de boisement communal.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les enjeux et les impacts sont donc précisés et des mesures seront mises en place pour éviter, réduire les effets :

- ME1 : Mise en défens des zones sensibles,
- MR1 : Adaptation du calendrier de chantier,
- MR2 : Revégétalisation de zones terrassées,
- MR3 : Plan de circulation et stationnement,
- MA1 : Concertation avec les agriculteurs de la zone,
- MA2 : Mesure de compensation au titre du code forestier.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu de la surface réduite des travaux et de la durée limitée du chantier (3 mois), une étude d'impact pour ce projet ne semble pas nécessaire.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Voir l'annexe n° REF : 20TEC0012- C - Note complémentaire - Restructuration espace débutant

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

AIX-LES-BAIENS

le,

22/06/2020

Signature

Michael FRUGIER
Président,

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

